

MAIRIE DE VILLEMADÉ

82130

La prochaine séance du Conseil Municipal se déroulera le jeudi 03 septembre 2026 à 18 heures 30 à la mairie pour délibérer sur les affaires énoncées ci-dessous :

Ordre du jour

- Approbation du PV du 05 juin 2026.
- Décisions du Maire
- Maison de santé : attribution des lots.
- SDE : transfert de gestion des CEE au SDE 82 pour la période 2026-2030 : travaux bâtiments communaux, éclairage public.
- Modification des statuts du GMCA : - Compétence facultative "politique en faveur de la petite enfance".
- Décision modificative budget commune : - annulation d'un titre sur année antérieure;
- remboursement anticipé d'un emprunt relais.
- Autorisation de recruter un contractuel sur le poste de rédacteur.
- Création d'un emploi d'adjoint administratif 15h/semaine.
- Action sociale des employés.
- Taxe sur la vacance des locaux d'habitation.
- Fiabilisation des bases d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS).
- Convention d'instruction des demandes d'urbanisme avec le GMCA.
- Projet pour l'ancienne boulangerie.
- Études préalables à la restauration de l'église (intérieur).
- Information sur le fonds national de péréquation des ressources intercommunales (FPIC).
- Questions diverses.